Roumanie : la Haute Cour de Justice relance l’affaire Mircea et Vlad Cosma

Description

Par Stéphan Altasserre (sources : *Jurnalul National, Antena 3*)

Le 11 avril 2014, les magistrats de la Direction nationale anti-corruption (DNA) du Parquet roumain avaient mis en examen à la fois l’ancien président du Conseil du comté de Prahova Mircea Cosma, pour corruption et abus de pouvoir, et le fils de ce dernier, l’ancien député Vlad Cosma, pour trafic d’influence. Pendant la durée de l’instruction, les intéressés avaient été placés sous contrôle judiciaire.

Les faits qui intéressent la justice roumaine datent des années 2012 et 2013. Selon l’accusation, à cette période, Răzvan Alexe, un proche de M.Cosma, et V.Cosma, aurait demandé et obtenu de la part de plusieurs hommes d’affaires un montant total de 4,4 millions de lei (près de 951.000 euros), contre la réalisation de travaux fictifs sous-traités à deux sociétés contrôlées en fait par R.Alexe. Les hommes démarchés se sont transformés en lanceurs d’alerte et ont interpellé les médias.

En novembre 2016, M.Cosma a été condamné à huit ans de prison et son fils à cinq ans. Mais V.Cosma a récemment présenté plusieurs enregistrements audio devant la Haute Cour de Justice de Roumanie (Cour de Cassation); il souhaite prouver que les procureurs de la DNA Ploiesti qui traitaient le dossier d’instruction ont falsifié des preuves. À la suite de la production de ces nouveaux éléments, le 26 mars 2018, cinq juges de la Haute Cour de Justice ont décidé de réexaminer l’affaire, une décision prise à la majorité des voix. La réévaluation a été confiée à la division pénale de la Cour suprême. L’affaire judiciaire ainsi relancée suscite l’engouement des médias roumains.

date créée
06/04/2018
Champs de Méta